Samuel Cossette et Nadia Lafrenière

Information sur les budgets d'auxiliaires d'enseignement

En réponse à notre question posée au CA de décembre, le vice-recteur à la vie académique, René Côté, a souhaité nous entretenir de l'évolution des budgets attribués aux auxiliaires d'enseignement pour les trois dernières années financières.

De l'avis du vice-recteur, l'évolution des dépenses réalisées dans les dernières années reflète l'évolution des effectifs étudiants (hormis pour les montants non-attribués à cause de la grève du SÉTUE en 2015-2016). Les données finales n'étant pas disponibles pour le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits cette année, nous ne pouvons vérifier cette affirmation, qui nous apparaît cependant réaliste. Voici tout de même un aperçu des budgets dont il était question :

Budgets attribués à l'embauche d'auxiliaires d'enseignement (en M\$) et nombres d'étudiants en équivalence à temps complet (EETC)

Année	Budget initial (avril)	Budget révisé (~ novembre)	Dépenses réalisées	EETC (somme des trois trimestres)
2014-2015	6,4	6,3	6,1	28 933,25
2015-2016	6,3	6,2	* 3,4	26 044,22
2016-2017	6,0	5,7	** 3,6	(À venir)

Notes:

- * Il est important de noter qu'une grève des employé-e-s étudiant-e-s a eu lieu durant cette année, justifiant l'écart entre le montant annoncé au budget révisé et les dépenses ayant effectivement été réalisées.
- ** Montant dépensé au 15 janvier 2017. Ça ne comprend donc pas le montant des contrats pour l'hiver. L'année budgétaire débute le 1^{er} mai.

Nouveau pavillon de HEC

Dans nos rapports précédents, nous avons évoqué la demande d'accès à l'information faite par l'UQAM à la ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur au sujet de l'octroi d'une généreuse subvention (94 M\$) à HEC pour la construction d'un pavillon au centre-ville, situation que le Conseil d'administration a dénoncée.

La direction de l'Université avait procédé à une demande d'accès à l'information pour connaître les détails du projet. La demande mentionnait explicitement toutes les notes préparatoires aux rencontres, toutes les analyses, toutes les études et tous les documents ayant mené à la décision. La réponse de la ministre est arrivée en retard, mais à temps pour la réunion du CA du 31 janvier.

L'UQAM n'a reçu pour toute réponse que cinq documents, soient des lettres relatives au cheminement du projet et des lettres d'appuis au projet qui avaient été envoyées à la ministre. Aucun dossier explicatif, aucune analyse, aucun projet ficelé. La ministre annonce

dans cette lettre que ce sont là tous les documents qui étaient en possession de son ministère. L'analyse qu'en fait la présidente du Conseil est qu'il s'agit d'une fin de non-recevoir, mais que les documents pourraient être ailleurs. En ce sens, l'UQAM continuera de chercher les documents là où ils pourraient se trouver, soit au Conseil du trésor, à la Société québécoise des infrastructures, au ministère des Finances et, bien entendu, au HEC.

Lise Bissonnette nous a aussi présenté une revue du dossier. En cherchant, elle a trouvé une entente entre le ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports datant du 25 juillet 2012 pour ajouter de l'espace au HEC. Elle nous a révélé que le montant prévu pour le projet était alors de 18 M\$, du moins pour ce qui est de la contribution du gouvernement, alors qu'il est aujourd'hui passé à 94 M\$. Au sujet de l'augmentation du budget et de la confirmation de ce projet, l'hypothèse de Lise Bissonnette est que le ministère de l'Éducation n'aurait rien eu à dire là-dedans et qu'il aurait pu n'être qu'une courroie entre la Société guébécoise des infrastructures et HEC, par exemple.

La prise de position du Conseil d'administration de l'UQAM a eu un effet surprenant au niveau du ministère. Plusieurs fois, la direction de l'UQAM s'est fait demander ce qu'elle cherchait à obtenir par ses démarches auprès du ministère. Le recteur nous a précisé qu'il ne souhait pas troquer le silence de l'UQAM contre des investissements de la part du ministère, bien que les besoins en infrastructures à l'UQAM soient réels. En somme, les impacts de la fronde de l'UQAM pourraient se concrétiser par des changements dans les façons de faire au ministère de l'Éducation à l'avenir. Nous devons saluer ce travail accompli par la direction et la présidente du Conseil pour essayer de rétablir un peu de transparence dans la répartition des ressources entre les universités, mais aussi pour mettre des entraves à une compétition débridée entre les universités qui se fait au détriment de toutes et tous.

Décentralisation

Les plus longues discussions de la réunion ont porté sur les suites de la consultation sur le rapport sur la décentralisation financière et organisationnelle à l'UQAM. Une synthèse du rapport a été déposée en préparation à la réunion du CA, et vous pouvez la consulter ici. Notons toutefois qu'elle a été modifiée en vue de son adoption.

Plusieurs critiques ont été apportées à la synthèse, surtout de la part de la partie professorale. Le document, en effet, laissait entendre une certaine division au sujet de la décentralisation au sein de l'université, principalement entre l'École des sciences de la gestion et la Faculté des arts. Toutefois, en étudiant les avis émis par les assemblées départementales et les associations étudiantes, ont constate plutôt une écrasante majorité qui affirme que le rapport est incomplet ou insuffisant et que des études supplémentaires doivent être menées. Une consultation plus longue est également demandée. Une claire majorité des unités s'inquiétait aussi de l'absence de mention du rôle des assemblées départementales dans le rapport Dandurand-Tremblay.

Les critiques ont été entendues et la synthèse sera modifiée dans l'objectif de rendre un portrait plus véridique. Nous avons demandé à ce que la place des associations étudiantes

dans la synthèse soit considérée, car malgré un avis conjoint de toutes les associations étudiantes de l'UQAM, ces dernières semblaient être reléguées à l'arrière-plan. Lorsqu'elle sera prête, nous vous soumettrons la synthèse adoptée. Entre temps, vous pouvez consulter la résolution adoptée; nous l'avons placée à la fin de ce rapport.

Pour les prochains mois, la situation est donc la suivante. Des études sont en cours pour offrir plus de détails sur l'opérationnalisation d'une décentralisation financière ou organisationnelle. Nous saurons avec plus de détails dans les semaines à venir quelles analyses sont faites et qui en sont les responsables. Pendant ces travaux, la communauté peut continuer à déposer des avis et commentaires sur le wiki sur la décentralisation. Il est aussi possible de consulter lesdits avis. Lorsque ces analyses seront complétées, elles seront soumises au Conseil d'administration, qui devra décider de la suite des choses. L'objectif du recteur est d'arriver à une proposition de projet, bâtie suite aux consultations et aux analyses, qui serait soumise à la communauté pour adoption, refus ou modifications. Le prochain CA à ce sujet devrait se dérouler au mois d'avril.

Nous vous tiendrons au courant, bien sûr, de tous les déroulements.

Solidairement,

Nadia et Samuel

Résolution adoptée au CA:

ATTENDU les documents déposés en annexe A-530-4.2;

ATTENDU le dépôt du Rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM lors de l'assemblée du Conseil d'administration du 27 septembre 2016;

ATTENDU la demande faite par le Conseil d'administration au recteur d'inviter la communauté universitaire à s'exprimer sur le Rapport;

ATTENDU les réactions formulées par la communauté dans les avis, commentaires, résolutions ou autres documents reçus ainsi que les points de vue exprimés lors des rencontres tenues avec divers groupes de l'Université;

ATTENDU la présentation par le recteur de la Synthèse de la consultation sur le Rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM;

ATTENDU la Feuille de route proposée par le recteur pour assurer le suivi du dossier:

ATTENDU les discussions tenues en séance, notamment celles portant sur le contenu de la Synthèse du Rapport;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Proulx, appuyé par madame Murielle Lanciault, que le Conseil d'administration:

REÇOIVE la Synthèse de la consultation sur le Rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM;

MANDATE la Direction pour :

- RÉVISER, à la lumière des discussions menées en séance, la Synthèse de la consultation sur le Rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM, en y incluant une feuille de route précisant la nature des études et des analyses, leurs porteurs de dossier et leurs échéances;
- DÉPOSER le document révisé lors de l'assemblée du Conseil d'administration du 21 février 2017:
- POURSUIVRE les travaux en cours tout en continuant de recevoir les commentaires et avis de la communauté universitaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ